

DEMANDE DE QUALIFICATION EXCEPTIONNELLE

Une **demande de qualification exceptionnelle** pourra être sollicitée auprès de Direction Nationale via la Commission Mixte Nationale de la discipline concernée dans les cas suivants :

- Sélection en équipe de France fédérale, ou stage national, certifiée par écrit par le **DTN (ou son représentant) de la fédération** concernée.
- Examen universitaire le jour de l'épreuve, ne pouvant être reporté, attesté **obligatoirement par la photocopie** de la convocation signée du chef d'établissement.
- Raisons médicales majeures. Joindre **obligatoirement la photocopie** du certificat médical.

Pour que cette demande soit traitée / étudiée par la CMN, elle devra répondre aux conditions suivantes :

- La licence doit être enregistrée avant la date de l'épreuve qualificative ;
- La demande doit se faire via le formulaire disponible en page 2 ;
- La demande doit être transmise par la Ligue Régionale du Sport U avec avis de/du directrice/directeur régional.e ;
- La réception de la demande au siège de la FF Sport U (Direction Nationale) doit se faire avant la date limite d'engagement fixée par la CMN (cf. *Dispositions Particulières* propres à chaque sport) ;
- La performance et/ou classement national ou internationale doit être d'un niveau suffisant et attesté pour prétendre à une qualification exceptionnelle.

La demande doit être rédigée **exclusivement** sur le modèle ci-après, et sera étudiée par la commission mixte nationale en fonction des places disponibles.

FORMULAIRE DE DEMANDE DE QE

SPORT :

Spécialité (catégorie de poids, arme...) :

Ligue :

Établissement universitaire :

Nom :

Prénom :

Licence FF Sport U N°

(Obligatoire)

Motif de la demande (avec photocopie du justificatif) :

Demande de qualification pour l'épreuve de :

Référence à indiquer (selon nature du sport) :

Performance de la saison :

Date :

N° Licence fédérale :

Classement :

Points :

Grade :

Date et lieu de réalisation de la performance :

Avis du directeur régional :

Date et signature du DRSU de la Ligue Régionale :

Rappel : seules les demandes répondant aux cas suivants pourront faire l'objet d'une demande :

- Sélection en équipe de France fédérale, ou stage national, certifiée par écrit par le **DTN (ou son représentant) de la fédération** concernée.
- Examen universitaire le jour de l'épreuve, ne pouvant être reporté, attesté **obligatoirement par la photocopie** de la convocation signée du chef d'établissement.
- Raisons médicales majeures. Joindre **obligatoirement la photocopie** du certificat médical.